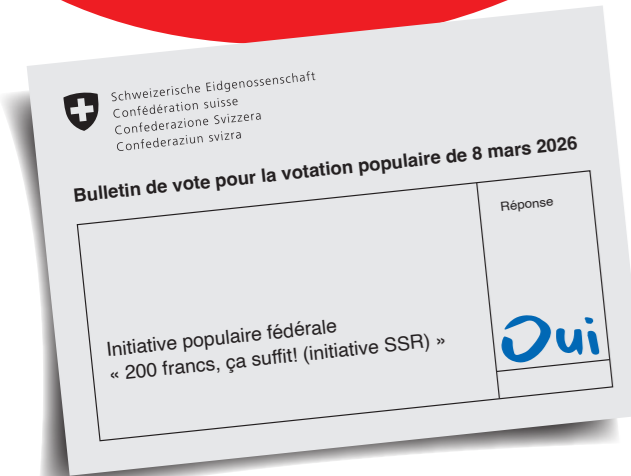


Dites OUI avec nous à
l'initiative pour la réduction
de la redevance SSR
« 200 francs, ça suffit ! »



Céline Amaudruz
Cadre bancaire et
Conseillère nationale UDC

De nombreuses personnes peinent aujourd'hui à faire face à la hausse du coût de la vie. 200 francs, c'est un vrai soulagement pour tout le monde – de l'argent pour le loyer, l'assurance-maladie, un abonnement demi-tarif ou la famille. Les entreprises aussi seront libérées : elles paient aujourd'hui des redevances alors qu'elles n'utilisent pas les offres de la SSR. C'est injuste et cela revient à une taxe déguisée. **Notre initiative rétablit la justice et redonne à chacun un peu plus d'air pour vivre.**



Pauline Blanc
Vice-présidente des Jeunes
Libéraux-Radicaux Suisse

Pour beaucoup de jeunes, la SSR ne fait presque plus partie du quotidien. Nous nous informons via le streaming, les podcasts et les réseaux sociaux – mais nous payons quand même le montant plein. **200 francs, c'est plus juste et plus adapté à notre époque.** Les jeunes ne devraient plus financer un service qu'ils utilisent à peine. L'initiative apporte une vraie équité et renforce la responsabilité individuelle plutôt que la contrainte.



Michaël Buffat
Indépendant et Conseiller
national UDC

Les PME ne regardent pas la télévision, elles créent des emplois. Pourtant, elles paient une redevance injustifiée et bureaucratique pouvant aller jusqu'à 50'000 francs. Supprimer cette taxe, c'est du bon sens économique : moins d'obligations, plus de compétitivité. **L'initiative 200 francs libère les entreprises d'une charge inutile et redonne confiance à ceux qui font vivre notre économie.**



Roger Golay
Retraité de la gendarmerie et
Conseiller national MCG

Le rôle de la SSR n'est pas de concurrencer les chaînes privées avec des télé-réalités. **Sa mission, c'est de garantir une information indépendante et un lien culturel entre les régions.** Avec 200 francs, la SSR peut remplir ce mandat efficacement et se concentrer enfin sur le vrai service au public.



Philippe Nantermod
Avocat et
Conseiller national PLR

Un service public fort ne signifie pas un service public coûteux. **La SSR doit se concentrer sur l'essentiel : informer, former et cultiver.** Une part de redevance reste nécessaire pour ce cœur du service public, mais le reste doit évoluer selon les aspirations du public et les nouveaux modes d'information. Créée à l'époque de la radio et de la télévision unique, la redevance doit être modernisée. À 200 francs, elle garantit un service de qualité tout en favorisant responsabilité, efficacité et transparence.



Jade Pugin
Responsable de la communication
Jeunes UDC Fribourg

200 francs, c'est une mesure de bon sens. Le service public doit informer et rassembler, non dépenser sans limite. La SSR doit rester proche du peuple, pas enfermée dans sa tour d'ivoire. Les citoyens travaillent dur ; leur argent mérite d'être utilisé avec responsabilité. Réduire la redevance, c'est renforcer l'efficacité et la confiance. **Une SSR plus sobre, plus utile, plus suisse : voilà l'objectif.**

Participez !

Soutenez notre campagne pour la réduction de la redevance sur www.initiative-ssr.ch



Enfin plus
d'argent
pour tous !

SSR

200.-
ça suffit !

OUI

Association « 200 francs ça suffit ! »
Case postale 181, 8021 Zurich
www.initiative-ssr.ch
info@initiative-ssr.ch



Plus d'argent
pour vivre !

SSR

200.-
ça suffit !

OUI

www.initiative-ssr.ch

**Enfin une baisse de la redevance !
Enfin plus d'argent pour vivre !**

Augmentation des loyers, hausse des primes d'assurance-maladie, augmentation des coûts de l'électricité : la hausse du coût de la vie nous touche tous. Parallèlement, la population et de nombreuses entreprises suisses doivent s'acquitter de la redevance de radio-télévision la plus élevée au monde (!). L'initiative « 200 francs, ça suffit ! » prévoit de réduire la redevance, actuellement de 335 francs par ménage et par an, à 200 francs, allégeant ainsi la charge qui pèse sur nos PME. **En votant OUI, vous permettrez à chacune et à chacun de disposer chaque année d'un peu plus d'argent pour vivre.**

Nous devons payer la redevance la plus élevée au monde !

Le saviez-vous ?

- Tous les ménages en Suisse paient chaque année 335 francs de redevance SSR, qu'ils utilisent ou non les offres de la SSR.
- C'est la redevance la plus élevée au monde pour la radio et la télévision publiques !

Se limiter au service public – Finissons-en avec les émissions de télé-réalité absurdes et coûteuses telles que « Shaolin Challenge » et autres.

Pourquoi devons-nous payer la redevance la plus élevée au monde ? **Parce que la SSR étend ses activités bien au-delà du service public qui lui est confié grâce à l'augmentation des recettes provenant de la redevance :**

- Elle est en concurrence avec de nombreux portails en ligne et plateformes de réseaux sociaux, ainsi qu'avec les médias privés.
- Elle fait des émissions de télé-réalité chères et inutiles, comme le dating-show « Alone Together » ou « Shaolin Challenge ».

Est-ce encore du service public ? Devons-nous financer chaque année des émissions farfelues avec nos redevances ?

Grâce à l'initiative, la SSR doit enfin se recentrer sur la mission fondamentale du service public, à savoir l'information pour toutes les régions du pays.

«Shaolin Challenge» : est-ce cela, le service public ? Devons-nous vraiment encore payer 335 francs par an de redevance SSR pour ça ?



Image : SRF

Pour sa nouvelle émission de télé-réalité « Shaolin Challenge », la chaîne SRF (groupe SSR) envoie des célébrités dans un temple sud-coréen.

- Elles s'entraînent sous la direction du maître Shaolin Shi Heng Yi et « affrontent leurs propres peurs et questions existentielles ».
- Peut-on parler de service public lorsque 6 célébrités surmontent leurs propres peurs grâce aux arts martiaux bouddhistes aux frais des contribuables ?
- Coût: 100'000 francs les 40 minutes !

Est-ce un service public ? Devons-nous payer une redevance pour ça ?

Dating-Show : «Alone Together» – est-ce aussi du service public ?



Image : SRF

Loin des téléphones portables, des applications de rencontre et de la routine, quatre couples potentiels se retrouvent pour une expérience de rencontre aux frais des contribuables sur leur propre île idyllique en Suède. Leur objectif : découvrir si leur partenaire a le potentiel pour une relation.

Pendant 8 jours, les couples apprennent à se connaître et, dans le meilleur des cas, quittent l'île « ensemble ». Et c'est pour cela que nous devons payer 335 francs par an ? Pour que des prétendus amoureux puissent se trouver ?

Libérons enfin nos PME d'un impôt déguisé !

Contrairement aux personnes, les entreprises ne peuvent ni écouter la radio ni regarder la télévision. **Pourtant, chaque entreprise doit s'acquitter, en fonction de son chiffre d'affaires, de la redevance radio et télévision auprès de l'Administration fédérale des contributions, au maximum 50'000 francs par an (!) et ce, que l'entreprise réalise ou non des bénéfices !** Il s'agit là d'une double imposition injuste au détriment de nos PME. Ce n'est pas équitable. En effet, tous les employés et tous les employeurs paient déjà la redevance Serafe via leur ménage privé.



Cesser d'arnaquer les jeunes et les célibataires !

Chaque ménage doit s'acquitter de la redevance Serafe, qu'il soit composé d'une seule personne ou de dix colocataires ! Les personnes seules paient donc plus à la SSR que les autres. C'est également injuste !

Mais il y a plus injuste encore : **aujourd'hui, les jeunes utilisent davantage les services de streaming et d'autres canaux médiatiques plutôt que les offres de la SSR, mais doivent néanmoins payer pour les offres de cette dernière. C'est tout à fait injuste !** Les jeunes ont souvent des revenus moins élevés, en particulier pendant leurs études et leur formation. **Pourquoi payer pour quelque chose que l'on n'utilise pas ?**

Que se passera-t-il après l'acceptation de l'initiative « 200 francs, ça suffit ! » ?

La Suisse et notre SSR ne disparaîtront pas ! **Même après l'acceptation de l'initiative, la SSR disposera encore de plus de 850 millions de francs par an !** Elle restera ainsi en mesure de fournir à l'ensemble de la population suisse, dans toutes les régions du pays et dans toutes les langues, des programmes d'information radiophoniques et télévisés de grande qualité.

Attention : fausses affirmations !



Voici quelques affirmations des opposants à l'initiative, ainsi que des arguments factuels en réponse à ces affirmations :

- **Fausse affirmation :** Avec cette initiative, toutes les émissions sportives seront supprimées !
- **Vérité factuelle :** Au lieu de produire des émissions farfelues comme « Shaolin Challenge », les 850 millions de francs disponibles chaque année permettront toujours de retransmettre tous les événements sportifs !
- **Fausse affirmation :** Il ne sera plus possible d'informer toutes les régions linguistiques et toutes les parties du pays.
- **Vérité factuelle :** Ce qui est vrai, c'est qu'au lieu de faire des émissions de télé-réalité chères et inutiles comme « Alone Together », la SSR pourra toujours remplir sa mission avec 850 millions de francs par an et réaliser des reportages intéressants et pertinents dans chaque région linguistique et pour chaque région de Suisse.
- **Fausse affirmation :** La SSR ne pourra plus produire d'émissions d'information indépendantes et de qualité.
- **Vérité factuelle :** Au lieu d'envoyer des célébrités en Asie dans un temple pour une retraite de développement personnel aux frais des contribuables, la SSR dispose, avec 850 millions de francs, de moyens suffisants pour produire de bonnes informations.